



Banque Richelieu
FRANCE

L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS

QU'EST-CE QU'UNE ACTION ?

Une action est un titre de propriété représentant une partie du capital d'une société. L'action confère en général à son détenteur (l'actionnaire) certains droits : un droit de vote en assemblée, un droit d'information, un droit sur l'actif net en cas de liquidation et un droit aux bénéfices distribués (dividende), le cas échéant.

Investir dans les actions d'une société permet de participer au développement de cette dernière. En devenant actionnaire, l'investisseur met à la disposition de la société du capital pour financer ses activités.

Le développement de la société pourra se traduire par une augmentation du cours de bourse de l'action (synonyme de plus-value pour l'actionnaire) et éventuellement donner lieu à une distribution des bénéfices nets aux actionnaires (sous forme de dividende). Le capital mis à la disposition de la société par l'actionnaire est alors rémunéré.

Dans le cas contraire, une société en difficulté pourra renoncer à distribuer un dividende à ses actionnaires (risque de non rémunération). Ces derniers pourront, en outre, être affectés par une baisse du cours des actions de la société (risque de perte en capital). Dans le cas extrême d'une faillite, cela pourra engendrer une perte totale du capital investi par les actionnaires.

L'évolution du cours d'une action dépend de nombreux facteurs liés aux marchés (publication de statistiques macroéconomiques, ...) et à la société elle-même (publication de résultats, ...). Le cours d'une action peut donc être particulièrement volatil et difficile à anticiper à court terme.

Investir dans les actions d'une société nécessite d'identifier – avec l'aide de votre conseiller – les forces et faiblesses de cette dernière, ainsi que les facteurs extérieurs auxquels elle est sensible. Cela, afin d'en vérifier l'adéquation avec votre profil de risque, votre horizon d'investissement et vos objectifs (un dividende récurrent, une plus-value, ...).

DIVIDENDE

Le dividende est une rémunération versée par une société au profit de ses actionnaires. Son paiement correspond généralement à une distribution des bénéfices de la société. Cette dernière peut aussi décider de puiser dans ses réserves pour continuer de verser un dividende malgré l'absence de bénéfices.

N.B. : le paiement d'un dividende n'est pas automatique (même si la société génère des bénéfices).

DIFFÉRENTS TYPES D' ACTIONS

Plusieurs familles d'actions peuvent être distinguées :

VALEURS DÉFENSIVES

Les valeurs défensives offrent en principe une meilleure résistance en phase de baisse des marchés. Elles sont caractérisées par une moindre sensibilité aux fluctuations des marchés financiers et, de manière plus globale, à l'évolution de la conjoncture économique. Elles sont généralement issues de secteurs tels que l'agroalimentaire, les services aux collectivités et la pharmacie.

VALEURS CYCLIQUES

Contrairement aux valeurs défensives, les valeurs cycliques sont plus sensibles à la conjoncture économique et aux tendances de long terme propres aux cycles économiques. Actives dans des secteurs comme la construction, l'automobile et les infrastructures, ces valeurs sont particulièrement porteuses en période de croissance.

VALEURS DE RENDEMENT

Ces valeurs se distinguent par un niveau de dividende élevé. Il s'agit en général de sociétés matures, reversant une partie importante de leurs bénéfices à leurs actionnaires (en raison notamment de leurs besoins limités en matière d'investissement). Les valeurs de rendement sont plus particulièrement présentes dans les secteurs de la télécommunication et le service aux collectivités.

VALEURS DE CROISSANCE

Contrairement aux valeurs de rendement, les valeurs de croissance sont représentatives des sociétés en pleine expansion connaissant une forte progression de leur(s) chiffre d'affaires et bénéfices. En raison d'importants besoins en matière d'investissement, les valeurs de croissance distribuent peu ou pas de dividende. En contrepartie, le potentiel de plus-value est plus élevé. Ces valeurs sont en général plus exposées en cas de baisse des marchés.

VALEURS DE TYPE « VALUE »

Contrairement à une valeur de croissance se distinguant par son dynamisme et son potentiel élevé de plus-value, une action de type « value » est considérée comme sous-évaluée par rapport à sa valeur intrinsèque, à son bilan et plus généralement, aux autres valeurs de son secteur. En phase de baisse des marchés, une action « value » offre en général une bonne résistance, à l'image d'une valeur défensive.

VALEURS DE FOND DE PORTEFEUILLE

Souvent associées aux grandes entreprises cotées (voir « grandes capitalisations » ci-après), ces valeurs bénéficient d'une importante notoriété au sein de leur secteur d'activité. Elles se distinguent par une croissance régulière depuis plusieurs années et des perspectives plus stables et solides.

PETITES CAPITALISATIONS

Comme leur nom l'indique, ces valeurs se distinguent par une capitalisation boursière de taille modeste (« small caps »). Souvent apparentées aux valeurs de croissance, les petites capitalisations offrent généralement un potentiel de plus-value supérieur aux grandes capitalisations. Néanmoins, en raison de leur taille plus réduite, elles peuvent aussi se montrer plus fragiles (manque de diversification dans l'offre de produits, perte d'un contrat important, départ d'un dirigeant, ...). Ce type de valeurs peut connaître une faible liquidité, le nombre d'actions en circulation étant limité.

GRANDES CAPITALISATIONS

Contrairement aux « small caps », ces valeurs se distinguent par une importante capitalisation boursière pouvant atteindre plusieurs centaines de milliards d'euros. Également appelées « big caps » ou « blue chips », les grandes capitalisations font souvent office de valeurs de fond de portefeuille.

APERÇU GÉNÉRAL DES AVANTAGES, INCONVÉNIENTS ET RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS

AVANTAGES		INCONVÉNIENTS	
Rendement potentiel élevé	Sur le long terme, il a été constaté que les actions offraient, dans la plupart des cas, une performance globale supérieure à celle des obligations. La performance globale d'une action est principalement issue de la croissance de son cours de bourse (plus-value potentielle) et, dans une moindre mesure, des dividendes qu'elle a générés.	Risque élevé	En contrepartie d'un rendement potentiel supérieur aux obligations, les actions constituent un investissement plus risqué. Les facteurs pouvant entraîner une baisse du cours de l'action sont multiples et difficilement prévisibles. Son paiement étant incertain, le dividende peut ne pas compenser une moins-value.
Plus-value potentielle rapide	Généralement caractérisé par une volatilité élevée, le cours des actions peut connaître une croissance rapide. Ses détenteurs peuvent ainsi bénéficier de plus-values à (très) court terme.	Risque spécifique sur la société	Un actionnaire bénéficie de beaucoup moins de garanties et de protection qu'un détenteur d'une obligation. Si un développement défavorable devait survenir, l'actionnaire, étant en première ligne, verra son titre perdre beaucoup plus de valeur qu'une obligation sur la même société. La perte totale de l'investissement est possible.
Diversité des actions	La grande diversité des sociétés cotées (secteur, métier, pays) engendre un large panel d'actions sur le marché. L'action choisie peut ainsi être en adéquation avec la stratégie (profil de risque, objectif d'investissement, ...) et la tendance de marché (valeur défensive en phase de baisse, valeur cyclique en phase de hausse des marchés, ...)	Incertitude sur le dividende	Le paiement du dividende dépend de la politique de distribution de la société, de ses résultats et de ses investissements futurs. De mauvais résultats ou des bénéfices insuffisants peuvent entraîner une diminution du montant du dividende, voire même son non-paiement. Contrairement au coupon d'un titre de dette, une société n'est pas dans l'obligation de verser systématiquement un dividende.

RISQUES SPÉCIFIQUES ASSOCIÉS AUX ACTIONS

Perte en capital	<p>La perte en capital peut se matérialiser en cas de faillite de la société émettrice des actions (cas extrême) ou en cas de moins-value* (le cours de revente des actions est inférieur au cours d'achat). Le risque de perte en capital est inhérent à tout investissement en actions.</p> <p>* une moins-value reste « latente » tant que la revente des actions n'est pas effective.</p>
Change	<p>Le risque de change est nul pour les actions détenues et libellées dans la devise de référence de l'actionnaire. Cependant, une société émettrice d'actions peut être soumise à un risque de change selon la répartition géographique de ses activités. Le risque de change au niveau de la société peut avoir un impact sur ses résultats dans un premier temps, et sur ses actionnaires dans un second temps (via le cours de bourse et l'éventuel paiement de dividendes).</p>
Taux	<p>L'impact du risque de taux sur les actions d'une société n'est qu'indirect (à l'image du risque de change). Une hausse des taux peut notamment alourdir les coûts de financement de la société si celle-ci recourt à l'emprunt.</p>
Volatilité	<p>Les fluctuations du cours d'une action résultent de nombreux facteurs qui peuvent avoir un impact sur le marché dans sa globalité (évolutions économiques, politiques, diplomatiques, sociales, ...) ou plus spécifiquement la société ou son secteur d'activité (publication de résultats, changements légaux, ...). En outre, ces fluctuations sont parfois amplifiées, à la hausse comme à la baisse, par des facteurs psychologiques irrationnels (rumeurs, nervosité ou euphorie du marché, ...). L'ensemble de ces facteurs confère aux actions un niveau de volatilité généralement supérieur à celui des autres classes d'actifs, rendant les anticipations de fluctuations de cours particulièrement aléatoires (notamment à court terme).</p>
Liquidité	<p>Dans des conditions de marché difficiles, ou plus généralement, pour des sociétés dont la capitalisation boursière est limitée (« small caps »), un manque de liquidité peut survenir. Il se caractérise par une offre ou une demande faible pour un prix donné. Par conséquent, les ordres d'achat ou de vente pourraient ne pas être exécutés dans les conditions souhaitées (exécution partielle, prix de vente inférieur aux attentes, ...) et accroître le risque de perte pour l'investisseur.</p>

PARIS	1-3-5, rue Paul Cézanne 75008 Paris +33 (0)1 42 89 00 00
LYON	Grand Hôtel-Dieu 1, place Pascalon 69002 Lyon +33 (0)4 72 41 60 00
STRASBOURG	4, allée de la Robertsau 67000 Strasbourg +33 (0)3 88 24 81 60

www.banquerichelieufrance.com



Retrouvez-nous sur
LinkedIn et Twitter



Juillet 2019

© Illustration
Antoine Magnien/3D
Jean-Marie Vivès/matte-painting

Ce document non contractuel ne contient pas d'incitation ou d'offre de transaction de quelque service ou produit financier que ce soit, et ne constitue en aucun cas un conseil, lequel ne peut être délivré que dans le cadre d'une étude personnalisée de votre situation par nos établissements. Nous vous rappelons que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.